



Par la présente, la personne soussignée

Nom, prénom

né(e) le *nationalité*

adresse de résidence

livret pour étrangers

s'engage à assumer vis à vis des autorités publiques compétentes (services sociaux, OCC, etc.) tous les frais de subsistance ainsi que les frais d'accident et de maladie non couverts par une assurance encourus par :

Nom, prénom

né(e) le *nationalité*

adresse de résidence

et le(s) enfant(s) suivant(s):

Nom, prénom

né(e) le *nationalité*

Nom, prénom

né(e) le *nationalité*

Nom, prénom

né(e) le *nationalité*

pour une durée de séjour en Suisse de cinq ans, et jusqu'à concurrence de CHF _____ francs suisses par mois, au sens d'une reconnaissance de dette irrévocable (compléter le montant selon la table au verso de la présente).

Cet engagement entre en vigueur dès la date de l'établissement du titre de séjour. Il est renouvelable.

Lieu et date _____, le

Signature (garant) _____

Visa de la commune _____ *date:* 5 juillet 2005

Annexes à joindre : pièces justificatives attestant des revenus mensuels réguliers du garant et une attestation de l'office des poursuites

L'établissement de la présente attestation de prise en charge financière ne préjuge pas de la décision qui sera rendue par le Service de la population.



Détermination du montant de la prise en charge financière au regard des normes de calcul de l'aide sociale vaudoise

Les prestations versées par l'aide sociale vaudoise doivent assurer la couverture des besoins de base (besoins fondamentaux), qui comprend:

- **Le forfait pour l'entretien (variable selon la composition de la famille)**
- **Les frais de logement, charges comprises**
- **Les frais médicaux de base**

Détermination du montant de la prise en charge financière à reporter sur l'attestation de prise en charge financière, en fonction du nombre des personnes pour lesquelles l'engagement est souscrit conformément aux normes de calcul de l'aide sociale vaudoise :

Nombre de personnes (adulte et enfants) prises en charge	Montant de la prise en charge A reporter sur l'attestation de prise en charge
1 personne	CHF 2'100.-
2 personnes	CHF 2'600.-
3 personnes	CHF 3'400.-
4 personnes	CHF 3'700.-
5 personnes	CHF 4'350.-